

ROUGET DE LISLE ET LA MARSEILLAISE

MEMOIRE REPUBLICAINE ET PATRIOTIQUE

Serge David
Professeur
Service éducatif des musées de Lons-le-Saunier



2015 est l'année du centenaire du transfert des restes de Rouget de Lisle de Choisy-le-Roi aux Invalides. C'est en effet le 14 juillet 1915 que le cercueil du père de La Marseillaise est installé aux Invalides, et non au Panthéon comme le voulait le projet initial. En 1915, la mémoire de Rouget de Lisle est invoquée pour célébrer l'unité nationale et mobiliser les Français dans le péril que la Grande Guerre fait peser sur la France.

Trente-trois années plus tôt, en 1882, une statue de Rouget de Lisle avait été érigée à Lons-le-Saunier. Epilogue d'une bataille qui avait duré quatre décennies, ce monument était une victoire des républicains. Le héros célébré est en effet « celui dont la voix a conduit nos héros à la conquête de la liberté », écrit le chansonnier Pierre-Jean de Béranger, ami de Rouget de Lisle le 10 novembre 1838.

Il a paru intéressant aux musées de Lons-le-Saunier de mettre en parallèle ces deux célébrations aux fonctions différentes dans un ouvrage dont ce dossier pédagogique est tiré. (1)

Ajoutons que 2016 est l'année de *la Marseillaise*, de nouveau invoquée à un moment où la République est attaquée.

(1) *Rouget de Lisle 1915-2015 ; Hommages et témoignages*. Musées de Lons-le-Saunier. Collection Jura et patrimoine. Lons-le-Saunier. 83 p.

Claude-Joseph Rouget de Lisle (1760-1836)

- 1760, 10 mai Claude-Joseph Rouget naît à Lons-le-Saunier (Jura)
- 1776-1782 Elève de l'Ecole militaire de Paris sous le nom de Rouget de Lisle
- 1782-1784 Elève de l'Ecole royale du Génie de Mézières (Ardennes)
- 1791 Capitaine du Génie à Strasbourg. Fait la connaissance du maire, Frédéric de Dietrich
Compose l'*Hymne à la liberté*
- 1792 Compose *le Chant de guerre pour l'armée du Rhin (la Marseillaise)*
Destitué pour avoir protesté contre l'internement de Louis XVI
- 1794 Compose l'*Hymne dithyrambique sur la conjuration de Robespierre...*
- 1795 A l'armée des côtes de Brest, participe à l'expédition de Quiberon
- 1796 Démissionne de l'armée et se retire à Lons-le-Saunier
Publie les *Essais en vers et en prose*
- 1804 « Bonaparte, vous vous perdez, et ce qu'il y a de pire, vous perdez la France avec vous ! »
- 1812-1817 Séjourne dans la maison familiale de Montaigu (Jura)
- 1814 Compose *Dieu sauve le Roi !*
- 1825 Publie les *Cinquante chants français*
- 1826 Emprisonné pour dettes que règle le poète Pierre-Jean de Béranger
- 1826-1836 Hébergé par le général-baron Blein puis la famille Voiart à Choisy-le-Roi (Val-de-Marne)
- 1830 Reçoit une pension et la Légion d'Honneur du roi Louis-Philippe
- 1836, 27 juin Décède à Choisy-le-Roi
- 1879 Proclamation de *La Marseillaise* comme hymne national
- 1882 Inauguration des statues de Rouget de Lisle à Choisy-le-Roi et à Lons-le-Saunier
- 1915 Transfert des cendres de Rouget de Lisle aux Invalides

Première partie

Elever ou pas une statue à l'auteur de *la Marseillaise* ? Les projets commémoratifs jurassiens à Lons-le-Saunier (1836-1882)

D'après Justo Horrillo Escobar et Jean-Luc Mordefroid

Au XIX^e siècle, la pratique de la célébration des « grands hommes » et de la pédagogie par le « grand homme » se diversifie et s'amplifie sous la monarchie de Juillet et la III^e République, régimes se revendiquant des Lumières et du Progrès¹. Lons-le-Saunier, qui a vu naître Claude-Joseph Rouget de Lisle le 10 mai 1760 (Fig. 1), n'échappe pas à ce phénomène, à cette « statuomanie ». Le 27 août 1882, la ville parvient — enfin ! — à inaugurer sur la place de la Chevalerie une statue sur socle de l'auteur de *la Marseillaise*. Enfin, car de 1836 à 1875 plusieurs projets voient le jour, suscitant l'emballement des uns et l'opposition des autres, pour disparaître aussi furtivement qu'ils étaient apparus².

Echec d'un premier projet (1836-1840)

Claude-Joseph Rouget de Lisle, en relation avec la *Société d'émulation du Jura* bien avant son admission en 1832, décède à Choisy-le-Roi le 26 juin 1836. Dès les mois suivants, ses confrères prennent l'initiative de lui faire élever un monument. Mais le contexte n'est guère favorable. Nous sommes en effet sous la Monarchie de Juillet, qui se veut un compromis entre les principes républicains et la monarchie, mais interdit *la Marseillaise* en 1833. De plus, la collecte des fonds nécessaires à l'érection de la statue s'avère difficile. Le projet s'enlise et finit par sombrer en 1840.

Projets de la II^eme République, du second Empire et de la III^eme République (1848-1875)

La II^e République, installée en février 1848, semblerait être un temps plutôt favorable à la commémoration officielle de Claude-Joseph Rouget de Lisle et de *la Marseillaise*. Ainsi, le théâtre de Lons-le-Saunier accueille une représentation de *Rouget de Lisle ou les Volontaires de l'armée du Rhin* (1849), pièce en deux actes et trois tableaux de l'artiste dramatique Mauclerc. La *Société d'émulation du Jura*, quant à elle, acquiert d'Elise Voïart (1785-1866), moyennant 200 francs, quatre volumes de manuscrits autographes du grand homme (1850).

Mais la courte durée de la république et l'affrontement entre « républicains de la veille » (les républicains radicaux), réservés sur la personnalité de Rouget de Lisle, et « du lendemain » condamnent tout projet symbolique. Le *Propagateur républicain* lance cependant un vibrant appel en avril 1848 :

¹ Maurice AGULHON, « Nouveaux propos sur les statues de « grands hommes » au XIX^e siècle », *Romantisme* (1998), Paris, 1998, p. 11-16.

² Denis SAILLARD, « Les premières commémorations officielles de Rouget de Lisle et de *la Marseillaise* dans le Jura (1836-1918) », *Travaux de la Société d'émulation du Jura* (1992), p. 55-81 ; Jean-Michel BONJEAN, « Républicains à Lons-le-Saunier au milieu du 19^e siècle », *Travaux de la Société d'émulation du Jura* (2014), Lons-le-Saunier, 2015 (à paraître).

« *La Marseillaise* ! c'est le langage de la Révolution guerrière dans son expression la plus noble et la plus ardente... Rouget de Lisle attend encore un monument digne de lui, ou plutôt disons-le franchement digne de son œuvre, car l'homme, on le sait, hélas !, ne suivit pas longtemps le glorieux chemin qu'il s'était tracé. Au moment où pour la première fois, tous les citoyens sont appelés à la vie politique, qu'un tronc soit ouvert dans chaque section, et que tout bon républicain y dépose une minime offrande,... qu'un électeur sur dix donne seulement cinq centimes, et la souscription atteindra un chiffre de 40 000 francs... Plaçons notre première élection populaire sous l'invocation de *la Marseillaise*. »

Le Second Empire fait interdire *la Marseillaise* en 1852. Un projet de plaque commémorative sur la maison natale de Rouget de Lisle est refusé en 1866.

Après la proclamation de la III^e République, en septembre 1870, deux nouveaux projets commémoratifs voient le jour (1872 et 1875) et n'ont pas de suite.

L'aboutissement (1882)

Mais les idées républicaines progressent rapidement dans l'opinion publique : en 1879, *la Marseillaise* devient l'hymne national et à Lons-le-Saunier une plaque est apposée sur la façade du 24 rue du Commerce. Ces changements permettent à Camille Prost (1834-1901), maire depuis 1874, de réussir là où ses prédécesseurs ont échoué. Un comité pour l'érection d'une statue est créé en août 1879 et placé sous la présidence de Victor Hugo en juillet 1880. Les premières subventions et souscriptions sont perçues à compter d'août 1880. En décembre de la même année, un site est retenu: ce sera place de la Chevalerie. Le sculpteur, Auguste Bartholdi, est choisi en avril 1881. Une impressionnante cavalcade a lieu le 18 mars 1882 (**Fig. 1**), puis la statue est inaugurée le 27 août (**Fig.2**). Il aura fallu quarante-six ans pour parvenir à rendre hommage à Rouget de Lisle dans sa ville natale.



Figure 1. Lons-le-Saunier, place Perraud. Le « char de Rouget de Lisle » lors de la cavalcade du 18 mars 1882 par Louis Cloz (1882). Collection particulière.



Figure 2. La statue de Rouget de Lisle par Auguste Bartholdi, inaugurée le 27 août 1882, photographiée pour le centenaire de la disparition du compositeur (1936).



Figure 3. Le monument dédié à Rouget de Lisle aujourd'hui. Cliché musées de Lons-le-Saunier.

PEDAGOGIE

Programme d'histoire de classe de quatrième

Ce thème peut être abordé dans le cadre de l'étude des différents régimes politiques que connaît la France au XIX^{ème} siècle.

Les difficultés rencontrées pour rendre hommage à Rouget de Lisle au XIX^{ème} siècle sont liées d'une part à l'effacement de la République, d'autre part aux sentiments mitigés qu'inspire l'auteur de *la Marseillaise*.

On peut partir du texte même de *la Marseillaise*, chant de guerre, mais également hymne à la liberté, composé à un moment où un danger d'invasion pèse sur la France, pour montrer que la monarchie de Juillet et le Second Empire ne sont naturellement pas favorables à un projet qui évoque par trop la Révolution. Sous la II^{ème} République, les divisions entre républicains et la courte durée du régime empêchent la réalisation du projet. Rouget de Lisle, en effet, ne plaît pas aux républicains radicaux. Il a été suspendu en 1792 par Lazare Carnot pour avoir protesté contre l'arrestation de Louis XVI après l'invasion des Tuileries, et même incarcéré en 1793. En 1794, il a salué par un hymne la chute de Robespierre. Cet image de modéré le rend suspect aux yeux des républicains les plus radicaux.

Après la chute du Second Empire, la III^{ème} République se construit en multipliant les références à la Révolution. C'est ainsi que *la Marseillaise* devient l'hymne national et que son auteur peut recevoir un hommage sous la forme d'une statue dans sa ville natale. On peut rappeler également le choix du 14 juillet comme fête nationale en 1880.

Analyse de la statue



Figure 4. La statue de Rouget de Lisle. Cliché musées de Lons-le-Saunier.

L'auteur

L'auteur de la sculpture est Auguste Bartholdi (1834-1904), un des sculpteurs les plus célèbres du XIX^{ème} siècle en Europe et en Amérique du Nord. Il est notamment l'auteur de la célèbre *Statue de la Liberté* (dont le titre exact est *La Liberté éclairant le monde*), offerte par la France aux États-Unis et placée ensuite sur Bedloe's island, à l'entrée du port de New York la fontaine située place

des Terreaux à Lyon, ainsi que du monumental *Lion de Belfort*, sculpté dans une falaise pour célébrer la résistance héroïque de la ville lors du siège de 1870-71 par l'armée prussienne.

« Monsieur le Maire,

Je suis très sensible aux sentiments qui vous engagent à vous adresser à moi pour votre projet de statue. Je serais très charmé d'être choisi comme interprète de cette pensée si noble et si patriotique. »

C'est par ces mots que le sculpteur Auguste Bartholdi (1834-1904) entame dans une lettre datée du 24 avril 1881 le descriptif des frais nécessaires à la réalisation d'une statue publique d'envergure. Cette lettre est la réponse à la sollicitation du maire lédonien Camille Prost, qui souhaite avoir une vue plus précise du coût d'un tel monument. Ce n'est pas un hasard si l'édile s'adresse à cet artiste pour le projet de statue à l'effigie de Claude-Joseph Rouget de Lisle : la réputation d'Auguste Bartholdi dans les années 1880 est à son zénith.

Description de la statue (fig. 4)

Rouget de Lisle est présenté en costume d'officier (il est capitaine du génie affecté à Strasbourg lorsqu'il compose le futur hymne national), debout, tête nue, chantant son hymne dans un mouvement d'enthousiasme, le bras droit levé et la main gauche serrant la hampe du drapeau national dont le drapé l'enveloppe et accentue le sentiment de mobilité. La posture de la pointe du pied gauche à l'une des extrémités de la terrasse permet d'équilibrer le mouvement du bras droit de Rouget de Lisle. Son attitude ouverte et son regard déterminé assoient la conviction du personnage. Cette position du compositeur avec le bras dressé rappelle celle peinte par Isidore Pils (1813-1875), dans son œuvre *Rouget de Lisle chantant la Marseillaise pour la première fois à Strasbourg, chez le maire de Dietrich, le 25 avril 1792*. Cette toile, exposée au Salon en 1849, ignorée par la plupart des critiques, achetée par l'Etat puis tombée dans l'oubli, vient d'être remise à l'ordre du jour en 1879 par son exposition au musée du Luxembourg – musée d'art contemporain de l'époque – parallèlement au retour de *la Marseillaise* comme hymne national. Son succès est immense, de nombreuses copies sont réalisées par des peintres et l'œuvre est largement diffusée par la gravure (fig. 5). Le tableau de Pils transpose le fait historique en mythe et symbole, ce que traduit également Bartholdi avec son monument dédié à Rouget de Lisle.

Aux pieds de Rouget de Lisle, le boulet et les chaînes représentent le combat héroïque des soldats contre la servitude. Une lyre symbolise le chant lyrique et patriotique, *la Marseillaise*. La branche de lauriers représente la victoire et la gloire.

Sur le socle se trouvent à l'avant la partition et le texte de *la Marseillaise* (fig. 6), sur la face arrière les éléments de biographie de Rouget de Lisle (fig. 7). Sur les côtés, des citations de Victor Hugo et de Michelet (fig. 8 et 9). Le choix de ces deux personnalités n'est pas dû au hasard. Jules Michelet est le grand historien de la Révolution française, ennemi du Second Empire. Victor Hugo s'identifie au combat pour la liberté. Il est un personnage emblématique de la III^{ème} République qui a honoré sa mort en 1885 par des funérailles nationales accompagnant le transfert de sa dépouille au Panthéon.

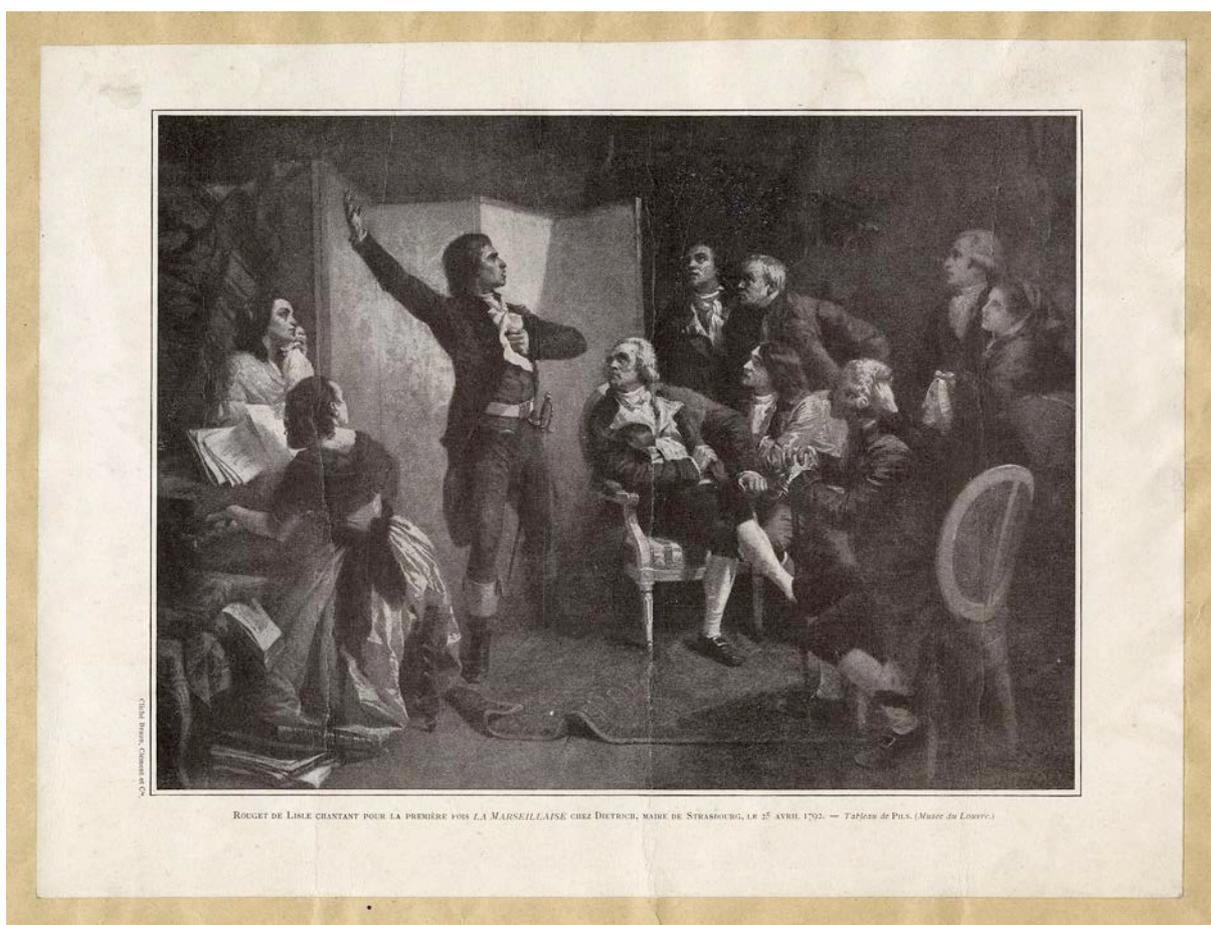


Figure 5. Œuvre d'Isidore Pils (1813-1875) : « Rouget de Lisle chantant la Marseillaise pour la première fois à Strasbourg, chez le maire de Dietrich, le 25 avril 1792. »



Figure 6. Face avant du socle de la statue de Rouget de Lisle. Cliché musées de Lons-le-Saunier.



ROUGET DE LISLE
NE A LONS-LE-SAUNIER LE 10 MAI 1780
MORT A CHOISY-LE-ROY LE 27 JUIN 1836

AUTEUR DE LA MARSEILLAISE

CE CHANT DE LA PATRIE
LUI FUT INSPIRE ET FUT CREE PAR LUI

A STRASBOURG
1792

CE MONUMENT EST ERIGE A SA MEMOIRE
PAR SA VILLE NATALE
ET PAR SOUSCRIPTION NATIONALE 1881
CLASSE MONUMENT HISTORIQUE 1990
RESTAURE EN 1991 PAR LA MARBRERIE NACHON A LONS-LE-SAUNIER

Figure 7. Face arrière du socle de la statue de Rouget de Lisle. Cliché musées de Lons-le-Saunier.



Figure 8. Côté du socle de la statue de Rouget de Lisle avec un texte de Michelet. Cliché musées de Lons-le-Saunier.



Figure 9. Côté du socle de la statue de Rouget de Lisle avec des textes de Michelet et de Victor Hugo. Cliché musées de Lons-le-Saunier.

Deuxième partie

Le transfert des cendres de Rouget de Lisle aux Invalides (14 juillet 1915).

D'après Jean-Philippe Huelin, avec des compléments de Serge David.

Quarante-six ans ont été nécessaires pour ériger une statue de Rouget de Lisle dans sa ville natale. Il ne faut que quelques mois pour transférer ses restes aux Invalides (avril-juillet 1915). C'est que le contexte est bien différent : la III^{ème} République est en guerre depuis un peu moins d'un an, et la situation de l'Entente n'est pas fameuse en 1915. La célébration de l'unité nationale se fait dans l'urgence en faisant appel au créateur de *la Marseillaise*, Rouget de Lisle.

Contexte historique

Si l'Entente a pu bloquer l'offensive allemande à l'ouest en 1914, une partie du territoire français est occupé par l'Allemagne. L'Entente rencontre en 1915 de nombreuses difficultés, qui ne sont pas compensées par l'entrée en guerre de l'Italie à ses côtés. Au printemps, l'expédition des Dardanelles contre la Turquie a échoué, de même que l'offensive française en Artois. A l'est, l'Allemagne a remporté de grands succès contre la Russie. Même si le temps travaille pour l'Entente, la situation militaire est inquiétante.

Sur le plan politique, la France connaît l'« Union sacrée », définie par le Président de la République, Raymond Poincaré, dans un message au Parlement le 4 août 1914 : « (La France) sera héroïquement défendue par tous ses fils dont rien ne brisera devant l'ennemi l'union sacrée, et qui sont aujourd'hui fraternellement assemblés dans une même indignation contre l'agresseur et dans une même foi patriotique. » (1) L'« Union sacrée » se traduit politiquement par l'entrée de trois socialistes au gouvernement (Jules Guesde, Marcel Sembat et Albert Thomas), mais elle va au-delà des forces politiques : c'est l'unité de toute la nation mobilisée pour gagner la guerre. En 1915, la nation a besoin de montrer son unité et de se rassurer. Le transfert des cendres de Rouget de Lisle est organisé dans ce but.

La mise en place du projet

C'est en avril 1915, qu'un journaliste, Pierre Giffard, reprend une idée déjà émise par un de ses collègues en 1913 : donner à Rouget de Lisle les honneurs du Panthéon. La presse joue alors un rôle essentiel pour populariser cette idée, qui, au début de juillet 1915, fait son chemin. Le 4 juillet, *le Petit Journal* indique que « le gouvernement est en principe favorable au projet de transporter au Panthéon le jour même du 14 juillet, les cendres de l'immortel auteur de *la Marseillaise*, Rouget de L'Isle ». Le 10 juillet, le Conseil des ministres décide du transfert au Panthéon le jour de la fête nationale. Les cendres iront cependant aux Invalides et non au Panthéon en raison d'une question de procédure. Il faut en effet un acte législatif pour permettre l'entrée au panthéon de Rouget de Lisle. Or le parlement est en vacances. C'est pourquoi le Conseil des ministres du 13 juillet décide par décret le transfert des cendres de Rouget de Lisle aux Invalides qui n'exige pas de décision législative.

La cérémonie

Une première cérémonie a lieu le 13 juillet à Choisy-le-Roi, où se trouve la dépouille de Rouget de Lisle. Le lendemain, celle-ci part pour Paris dans un fourgon automobile.

Le succès populaire est considérable. Dès 8 heures, l'avenue des Champs-Élysées est noire de monde (**fig.10**).

(1) Cité par P.RENOUVIN (1969), *La crise européenne et la première guerre mondiale*, PUF, Paris, p.226

Devant l'arc de triomphe de l'Etoile, la cavalerie fait demi-cercle : à gauche, les cuirassiers, à droite, les dragons et les chasseurs. Le général Galopin, commandant la place de Paris, et son état-major se tiennent entre les deux groupements.

A 9 h 30 arrive le président de la République, Raymond Poincaré, qui se place entre le président de la Chambre à sa gauche, Paul Deschanel, et le président du Sénat à sa droite, Antonin Dubost. Derrière les trois présidents s'alignent tous les officiels.

A ce moment, un affût de canon de l'artillerie de 1792 se range sur la place et une escouade de soldats du génie, l'arme de Rouget de Lisle, y apporte le cercueil ramené de Choisy-le-Roi par le fourgon des pompes funèbres. L'affût est attelé de six chevaux ; il est drapé d'une courtine de velours rouge frangée d'or ; des drapeaux tricolores entrecroisés surmontent de leur lance et décorent de leurs plis le cercueil de chaque côté. En même temps, sur l'estrade s'élève *la Marseillaise*.

A 10 heures, le cortège se met en marche lentement pour se rendre aux Invalides (**fig.11**). Sur tout le parcours, la foule manifeste son enthousiasme (**fig.12**) et nombreux sont les spectateurs ou les officiels à avoir le regard porté vers le ciel. En effet, une vingtaine d'avions militaires volent au-dessus de l'avenue. Ce qui est perçu par le public comme la première parade aérienne sur les Champs-Élysées est en réalité une mesure de protection « pour éloigner les *Tauben* », comme l'écrit le président Raymond Poincaré dans ses mémoires.

A 10 h 40, le général Galopin fait son entrée dans la cour. Le cortège suit aussitôt. Le cercueil apparaît suivi du président de la République, des présidents des Chambres et de personnages officiels et vient se ranger au milieu de la cour. La musique de la garde joue *la Marseillaise*, puis Raymond Poincaré prononce son discours (**fig. 13**). Dès la fin de celui-ci, retentit à nouveau à nouveau *la Marseillaise*.

La cérémonie est terminée. Raymond Poincaré, entouré des présidents des Chambres, regagne sa voiture. La cavalerie de l'affût s'ébranle et vient se ranger devant le perron de l'église. Un catafalque y est élevé qui domine la cour. Le cercueil y est placé. Tout le reste de la journée une foule considérable, 200 000 personnes selon *Le Journal*, défile devant le cercueil de Rouget de Lisle. Des centaines de jeunes vendeuses-quêteuses sillonnent cette foule et la sollicitent au profit des blessés pour l'achat de médailles reproduisant le profil de Rouget de Lisle dû à David d'Angers.

A 17 heures, les grilles extérieures de l'hôtel sont fermées et le cercueil est descendu dans le caveau des gouverneurs.

Le discours de Raymond Poincaré : une démonstration de l' « Union sacrée »

A l'occasion de ce discours, le seul de la cérémonie, le président de la République fait un rapprochement entre le contexte historique ayant permis à Rouget de Lisle de donner naissance à *la Marseillaise* en 1792 et celui de juillet 1915 : « heure tragique » avec l'invasion d'une partie du pays, « cri de vengeance » face à la menace de l' « étranger » qui exige que « les feux des discordes intestines s'éteignent ». A ce titre, entonné par les « volontaires marseillais », repris par « tous les citoyens », *la Marseillaise* est un « splendide témoignage du génie populaire et un exemple émouvant de l'unité nationale ».

Le président de la République revient ensuite sur les mois qui ont précédé le déclenchement de la guerre : il oppose une France agissant « dans le sens de la paix » à une Allemagne coupable « de l'agression la plus brutale et la plus savamment préméditée ». Pour Raymond Poincaré, l'Allemagne a voulu la guerre et « puisqu'on nous a contraints à tirer l'épée, nous n'avons pas le commun des alliés nous permettra de réparer nos ruines, de refaire la France intégrale et de nous

droit, de la remettre au fourreau, avant le jour où nous aurons vengé nos morts et où la victoire prémunir efficacement contre le retour périodique des provocations » ; tels sont donc les buts de guerre de la France. Pas de « paix boiteuse » ou « précaire », ni de « guerre écourtée », le président français parie sur une guerre longue car « la victoire finale sera le prix de la force morale et de la persévérance » avant d'en appeler à ce que l'on n'appelle pas encore à l'époque une « guerre totale ».

Son discours fut unanimement salué dans la presse qui en fit sa une du lendemain, illustrant ainsi la volonté présidentielle. Ce concert va jusqu'aux socialistes dont trois membres sont au gouvernement. *L'Humanité* salue « un beau et éloquent discours ». Gustave Hervé confesse dans son journal avoir « eut en horreur » pendant des années *la Marseillaise* mais ajoute : « Nous la vivons depuis près d'un an, *la Marseillaise* ; nous le vivons jusqu'à la victoire. »



Figure 10. La place de l'Etoile au matin du 14 juillet 1915. Collection particulière.



Figure 11. Posé sur un affût de canon de 1792 tiré par six chevaux, le cercueil de Rouget de l'isle descend les Champs-Élysées. Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, fonds Valois, Val 369/012.

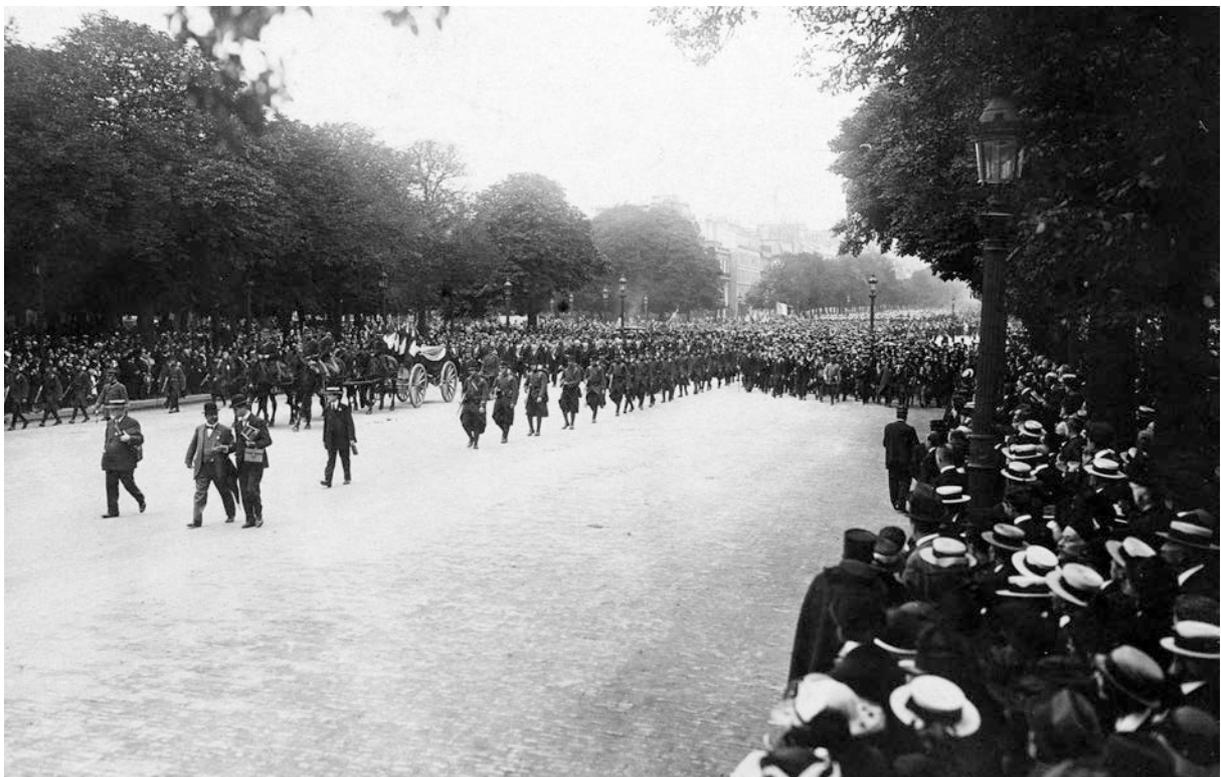


Figure 12. Une foule impressionnante acclame le cortège qui descend les Champs-Élysées. Etablissement de Communication et de Production Audiovisuelle de la Défense. N° SPA 2 Z 2-17.



Figure 13. Discours du président de la République, Raymond Poincaré, entouré des présidents de la Chambre des députés et du Sénat. Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, fonds Valois, Val 369/011.

PEDAGOGIE

Programme d'histoire de classe de troisième La première guerre mondiale

Ce dossier permet d'aborder la question de l'Union sacrée, qui se met en place au moment de la déclaration de guerre et la guerre totale. On peut ici reprendre des extraits du discours de Raymond Poincaré. L'Union sacrée fait mettre de côté les conflits internes et les divisions de nation française, afin de se consacrer au combat contre l'Allemagne. Sans la mobilisation des esprits et l'effacement des divisions la victoire ne sera pas possible. « La victoire finale sera le prix de la force morale et de la persévérance » dit Raymond Poincaré dans son discours. Et pour renforcer cette union, il rappelle que la France est dans son bon droit, qu'elle est la victime d'une agression (« l'agression la plus brutale et la plus savamment préméditée »).

L'Union sacrée n'est pas la guerre totale, qui concerne bien d'autres domaines, mais elle en est le prélude indispensable. De l'Union sacrée, on passera au contrôle des esprits et à la censure de la presse.

Si la mémoire de Rouget de Lisle est convoquée une deuxième fois dans l'histoire de la III^{ème} République, c'est que l'heure est grave. On rappelle ici l'occupation d'une partie du territoire national et les revers de 1915. Un parallèle est établi entre la situation de 1792 et 1915. Dans les deux cas, la France est envahie, et par le même agresseur. La mémoire de Rouget de Lisle est appelée à la rescousse. Aux Français de se montrer dignes du glorieux ancêtre et de ses camarades.

Les figures 11 et 12 permettent d'étudier la mise en scène militaire (le cercueil sur un affût de canon de 1792, encadré par les soldats).

La foule sur la place de l'Etoile et le long des Champs-Élysées montre la ferveur patriotique (**fig. 10 et 12**).

La présence des trois premiers personnages de l'Etat permet d'évoquer les institutions de la III^{ème} République. Ce 14 juillet 1915, c'est le président de la République, qui, dans son rôle de chef de l'Etat, qui prononce le discours. On peut mentionner aussi la présence du gouvernement.